



## Litige avec assurance suite au sinistre de mon véhicule

Par **Agnès el**, le **26/11/2021** à **09:08**

Bonjour. Le sinistre a eu lieu le 19 mai. L'expert a statuer le vehicule irrecuperable et valeur a 1800e.. A fe joyr toujours aucune nouvelle de l'assurance adverse. L'auteur de l'accident n'a toujours pas déclaré) ni déposé son constat.. Rien n'avance. Cette somme je l'ai prise sûr mes économies pour le rachat d'un véhicule.. J'ai a fayse de ça des problèmes de paiement avec mon bailleur locatif.. Cet argent manque au paiement de mon loyer. Je suis assigné a un commandement de payer visant la clause resolutoire du bail.. Que dois je faire svp